Aux origines de la notion de Transition Ecologique

Le terme "transition" dans le contexte environnemental apparaît dès les années 70 notamment avec le rapport Meadows en 1972 qui insiste sur la nécessité de la "transition d'un modèle de croissance à un équilibre global" en mettant en avant les risques écologiques induits par la croissance économique et démographique. En 1987, le rapport Brundtland (Boissonade, 2017) recommande "la transition vers un développement durable".

Le terme de transition existe depuis longtemps, initialement pour désigner les phases de transition des substances passant d'un état (liquide) à un autre (solide) à l'état gazeux.

Il s'agit de caractériser un changement qui n'est pas linéaire mais qui est un processus chaotique. Ce modèle est appelé « l'équilibre ponctué » (Loorbach D.,2007). Ce modèle a été appliqué à l'écologie, la psychologie, l'économie, la démographie et aux études technologiques.

C'est Rotmans et Kemps. qui ont introduit le concept de transition dans le champ du développement durable, de la gouvernance et de la politique dans les années 2000 (Kemp R., Loorbach D., and Rotmans J., 2005).

Il trouve son origine au sein des recherches sur l'innovation systémique ou sociotechnique dans l'évolution de modèles énergétiques de transition écologique menées aux Pays-bas. Des chercheurs, des fonctionnaires, des représentants du patronat, des syndicats et des ONG ont élaboré des scénarios pour mettre en place le développement durable et la transition écologique dans tous les aspects de la vie (énergie, agriculture, transport, biodiversité) : avec des agendas, des méthodes et des fonctionnements concertés et partagés. (Boulanger P-M., 2008).

Dans le dictionnaire de la pensée écologique (Bourg, 2015), la transition est définie comme « un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre ».

La transition est une reconfiguration et une transformation culturelle à tous les niveaux et dans tous les secteurs qui évoluent conjointement de façon non maîtrisée parce que systémique et complexe (Boissonade, 2017).

Trois niveaux de transition ont été identifiés par Geels et Loorbach (Loorbach, 2007).







Le premier niveau intègre les innovations sociales (appelées niches) réalisées par des expérimentations menées en marge du système établi.

Ces expérimentations sont ensuite prises en compte dans un deuxième niveau : les régimes qui sont les règles et normes qui guident les comportements pour la stabilité du système. Ces évolutions sont articulées au troisième niveau, le paysage qui est l'environnement externe et les tendances de fond. Les évolutions simultanées à ces trois niveaux amorcent des transitions (Boissonade, 2017).

- Boissonade L., 2017, La transition, "Analyse d'un concept", Théma, Commissariat général au développement durable, Ministère d ela transition écologique et solidaire, France.
- Loorbach, D. (2007). Transition management. New mode of governance for sustainable development. Utrecht: International Books.
- Kemp R., Loorbach D., and Rotmans J., 2005, «Transition management as a model for managing processes of co-evolution towards sustainable development » The International Journal of Sustainable Development and World Ecology: http://kemp.unu-merit.nl/pdf/paper%20Kemp-Loorbach-Rotmans%20on%20co-evolution.pdf
- Boulanger P-M., 2008, « Une gouvernance du changement sociétal : le transition management », numéro 11, La Revue Nouvelle, Belgique.
- Bourg D. et Papaux A., (dir.), Dictionnaire de la pensée écologique, Article 'Transition », 2015.





